

**MARCHE DE TRAVAUX POUR L'EXTENSION D'UN GROUPE SCOLAIRE
RUE DE CHAMBRY A AULNOIS SOUS LAON**

TYPE DE PROCEDURE

Procédure adaptée conformément aux Articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics.

CONDITIONS D'OBTENTION DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est **disponible en Mairie, à partir du lundi 2 novembre 2015** et est remis **gratuitement, sous forme d'un CD Rom**, à chaque candidat sur simple demande auprès de la **MAIRIE D'AULNOIS SOUS LAON - 1 rue du Tour de Place 02000 AULNOIS SOUS LAON - Tél : (03) 23 22 80 11 / Fax : (03) 23 22 80 17 / Email : mairieaulnois@gmail.com** pendant les heures d'ouvertures :

- Du Lundi au Mardi : de 08h30 à 11h45
- Le Jeudi : de 08h30 à 11h45 et de 14h30 à 18h30
- Le Vendredi : de 08h30 à 11h45

NOMBRE ET DESIGNATION DES LOTS :

Les travaux définis ci-dessus font l'objet de **11 lots** :

La décomposition en lots définie au Cahier des Clauses Techniques Particulières est la suivante :

Lot n°1 : Gros oeuvre / VRD / Espaces verts

Lot n°2 : Etanchéité

Lot n°3 : Menuiseries aluminium / Portes acier

Lot n°4 : Doublages / Cloisons / Plafonds / Menuiseries intérieures

Lot n°5 : Electricité / Téléphone / Internet

Lot n°6 : Plomberie / Sanitaire / Chauffage / Ventilation

Lot n°7 : Carrelage

Lot n°8 : Peinture

Lot n°9 : Sols souples

Lot n°10 : Métallerie

Lot n°11 : Ravalement

DUREE DU MARCHE

Le délai de déroulement du chantier est fixé à **59 semaines**, y compris mois de préparation et réception des ouvrages.

JUGEMENT DES OFFRES

Les critères de sélection des offres se fonderont sur une notation prenant en compte les critères suivants :

Prix de l'offre : (Offre moins disante x 50) / Offre de l'entreprise	50	Pts
Valeur technique de l'offre (mémoire technique)	40	Pts
<i>Planning, mode opératoire, moyens humains et matériels</i>	<i>20</i>	<i>Pts</i>
<i>Cohérence des prix unitaires et des quantités, respect des prescriptions</i>	<i>20</i>	<i>Pts</i>
Qualification de l'entreprise (attestation qualibat)	10	Pts
<i>Technicité supérieure ou confirmée</i>	<i>10</i>	<i>Pts</i>
<i>Technicité courante</i>	<i>5</i>	<i>Pts</i>
<i>Pas de qualification</i>	<i>0</i>	<i>Pt</i>
	100	Pts

Les offres non conformes aux prescriptions du CCTP seront éliminées (produits non similaires, erreur importante de quantité, etc...)

Compte tenu des réponses apportées par les candidats, **le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'engager des négociations avec les candidats** ayant présenté les offres les plus intéressantes au regard des critères définis ci-dessus

JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT

Les candidats auront à produire un dossier complet en application des articles 28, 43, 44 et 47 du CMP accompagnés des pièces mentionnées aux articles 45 et 46 et sous les dispositions des articles 48, 49 du Code des Marchés Publics, **notamment les pièces suivantes datées et signées par lui :**

- **Le devis détaillé et quantifié** des prestations proposées : celui-ci sera suffisamment détaillé pour permettre son analyse comparative aux descriptifs et plans
- **Le DPGF** (fournis au présent dossier de consultation pour chaque Lot)
- **Un acte d'engagement (DC3)** (fourni au présent dossier de consultation) **à compléter, dater et signer** par les représentants qualifiés de toutes les entreprises candidates ayant vocation à être titulaires du marché :
 - Le candidat remplit un document par lot auquel il soumissionne.
 - Le candidat remplit un imprimé pour chaque offre variante ou chaque offre avec prestations supplémentaires ou alternatives.
 - En cas de candidature groupée, un document unique est rempli pour le groupement d'entreprises.
- **En cas de sous traitance, DC4** « Déclaration de sous traitance » (fournie au présent dossier de consultation) **dûment complétée et visée** : le candidat devra indiquer dans l'acte d'engagement le montant des prestations qu'il envisage de sous traiter et, par différence avec son offre, le montant maximal de la créance qu'il pourra présenter en nantissement ou céder.
- **DC 1** – « lettre de candidature – Habilitation du mandataire par co-traitants » (fournie au présent dossier de consultation) **dûment complété et visé : 1 lettre de candidature par candidat et par Lot** (En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne et signe le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice (formulaire DC2))
- **DC 2** – « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » (fournie au présent dossier de consultation) **dûment complété** :
 - 1 déclaration par Lot soumissionné
 - En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.
- **Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements** prononcés à cet effet
- **Attestation d'assurance civile et professionnelle en cours de validité**
- **Une attestation de visite** (fournie au présent dossier de consultation) **uniquement pour les lots :**
 - **Lot n°1 : Gros oeuvre / VRD / Espaces verts**
 - **Lot n°3 : Menuiseries aluminium / Portes acier**
 - **Lot n°5 : Electricité / Téléphone / Internet**
 - **Lot n°6 : Plomberie / Sanitaire / Chauffage / Ventilation**
- **Une déclaration d'acceptation du CCAP** (fournie au présent dossier de consultation)
- **Une déclaration de conformité de l'offre par rapport aux CCTP et plans** (fournie au présent dossier de consultation) : **cette déclaration devra également préciser que la proposition est complète et signaler les éventuelles variantes de l'entreprise**
- **Le planning** des travaux **à accepter et à viser** fourni au présent dossier de consultation
- **Une note technique** comprenant :
- **Un dossier technique des matériaux mis en œuvre** (fiches techniques à fournir)

- **Les attestations Qualibat en cours de validité** de l'entreprise ou, **à défaut, les justificatifs de la qualification de l'entreprise** pour la mise en œuvre du Lot auquel elle répond
- **Les délais de mise en œuvre prévus** par l'entreprise pour son Lot
- Une **déclaration indiquant les effectifs** de l'entreprise et l'importance du personnel d'encadrement : l'entrepreneur précisera les effectifs qui seront affectés à la réalisation de son Lot.

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Le dossier de remise de l'offre sera établi sur support papier et mis sous enveloppe adressée à :

Monsieur le Maire - Mairie d'Aulnois sous Laon
1 rue du Tour de Place 02000 AULNOIS SOUS LAON

Cette enveloppe portera également les mentions :

PROCEDURE ADAPTEE
Candidature pour le marché d'extension d'un groupe scolaire
Rue de Chambry 02000 AULNOIS SOUS LAON

+

Indication du nom de l'entreprise et du lot pour lequel elle répond

+

« NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

La soumission devra être réceptionnée matériellement par la **Mairie d'Aulnois sous Laon** au plus tard le **mardi 24 novembre 2015 à 11h45 dernier délai**.

Les offres devront être remises contre récépissé à la même adresse, avant la date indiquée ci-dessus où si elles sont envoyées par la Poste, devront l'être par pli recommandé avec avis de réception et parvenir à destination avant la date et l'heure limites.

Seule la date de réception sera prise en compte pour établir le registre des dépôts.

Les offres parvenues après cette date et heure limite ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenues, elles seront renvoyées à leurs auteurs sans même être ouvertes.

Les pièces administratives et les offres transmises par « voie électronique » sont acceptées.

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront se rapprocher du Maître d'œuvre :

ATELIER D'ARCHITECTURE PAUL FICHEUX

Monsieur FICHEUX Paul

53 rue de la fontaine minérale 02860 BRUYERES ET MONTBERAULT

Tél. : (03) 23 24 26 78 / Fax : (03) 23 24 18 47 / E-mail : ficheux.paul@orange.fr

Pour obtenir tous renseignements complémentaires d'ordre administratif qui leur seraient nécessaires, les candidats devront se rapprocher du Maître d'ouvrage :

MAIRIE D'AULNOIS SOUS LAON

1 rue du Tour de Place 02000 AULNOIS SOUS LAON

Tél : (03) 23 22 80 11 / Fax : (03) 23 22 80 17 / Email : mairieaulnois@gmail.com

PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Lille 143 rue Jacquemars Gielée - BP 2039 - 59014 LILLE CEDEX

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de NANCY drcl 5 - préfecture Meurthe et Moselle - 1 rue du Préfet Erignac, 54038 NANCY Cedex.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois à compter de la publication de la notification de la décision contestée.
- Recours juridictionnel :
 - référé précontractuel : depuis le début de la passation jusqu'à la signature du contrat (10 jours à compter de l'information de rejet de l'offre).
 - recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué.
 - recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis mentionnant les conditions du contrat et les modalités de sa consultation).